

OBJET : TARIFS POUR LES USAGERS DU SECTEUR « ANIMATIONS FAMILLES » ET DU SECTEUR « ENFANCE » DU CENTRE SOCIAL MUNICIPAL « LES MARGOTINS ».

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OZOIR-LA-FERRIERE ;

Vu l'article L.212-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'alinéa 2 ;

Vu la délibération n°61 du 17 juillet 2020 du Conseil Municipal portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire de certaines attributions de l'assemblée délibérante en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la décision n°57/18 du 26 novembre 2018 « fixation des tarifs de la participation des usagers du secteur « animations familles » et du secteur « enfance » du centre social municipal « les Margotins » ;

Considérant que les droits prévus au profit de la commune n'ont pas un caractère fiscal ;

DECIDE

Article unique : à compter du 1^{er} juillet 2023, les tarifs des activités organisées par le Centre Social Municipal « les Margotins » sont fixés comme suit :

Secteur concerné	Activité	Tarif
« Femmes Familles »	Atelier créativité	18 € par trimestre – 44 € par année scolaire
	Atelier couture – adultes confirmés	18 € par trimestre – 44 € par année scolaire
	Atelier couture « créative »	18 € par trimestre – 44 € par année scolaire
	Atelier Ludothèque Parents/enfants	12€ par trimestre – 32 € par année scolaire
	Atelier poterie	18€ par trimestre – 44 € par année scolaire
	Atelier les vendredis qui échangent	gratuité
	Atelier « et si on lisait ensemble »	12€ par trimestre – 32 € par année scolaire
	Atelier promenade	gratuité
	Atelier Anglais	12€ par trimestre – 32 € par année scolaire
	Atelier généalogie	gratuité
	Atelier cuisine	30 € à l'année
	Atelier bricolage	17 € à l'année
	Atelier « Thé ou café c'est la pause »	gratuité
	Atelier « Alphabétisation »	12 € par trimestre-32€ par année scolaire
	Atelier récupération et création	gratuité
	Atelier « Mon bio jardin »	gratuité
	Atelier Bien être	gratuité
Atelier initiation danse	gratuité	
Atelier créativités en famille	2 € par famille	
Sortie famille	2 € par famille	
Secteur « Enfance »	CLAS (lieu d'accompagnement à la scolarité) du CP au CM 2 et les collégiens 6 ^{ème} et 5 ^{ème}	15 € à l'année
	Sortie	8€ par personne
	Séjour 6 nuitées incluant le transport, la restauration et hébergement-Enfants et adolescents relevant du dispositif « vacances apprenantes »	25€ par participant

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 30 juin 2023

Le Maire,

Jean François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2023

Application agréée E-legalite.com